



ART'IMMO PASSION

SASU au capital de 10 000 €

RCS Bordeaux 900 470 832

Siège social : 32, Boulevard Victor Hugo 33670 CREON

Tél : 05 40 25 75 75 - E-mail : creon@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er Septembre 2021

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 50 000 €	4116.67 €	5 000 €
De 50 001 à 75 000 €	7.50 %	9.00 %
De 75 001 à 100 000 €	6.25 %	7.50 %
De 100 001 à 150 000 €	5.42 %	6.50 %
De 150 001 à 250 000 €	5.00 %	6.00 %
De 250.001 à 350 000 €	4.58 %	5.50 %
De 350 001 à 500 000 €	4.17 %	5.00 %
> 500 001 €	3.75 %	4.50 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

*Cas particulier

➔ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

➔ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

N° TVA intra-communautaire : FR 47900470832 – Titre professionnel: Agent immobilier -
Carte professionnelle N°CPI 3301 2021 000 000 095 délivrée par la CCI Bordeaux - Gironde,
17, Place de la Bourse 33000 Bordeaux – Activité(s) : Transaction –
Garantie financière Transaction: SMA Courtage – 8, rue Louis Armand – CS71201 – 75738 PARIS Cedex
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



ART'IMMO PASSION

SASU au capital de 10 000 €

RCS Bordeaux 900 470 832

Siège social : 32, Boulevard Victor Hugo 33670 CREON

Tél : 05 40 25 75 75 - E-mail : creon@laforet.com

Locations – Barème à compter du 1er Septembre 2021

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**
- 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée :** 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation :** 150 € TTC à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

20% HT du loyer annuel hors charges, soit 24% TTC à la charge du preneur.

Commerciaux :

20% HT du loyer annuel hors charge, soit 24% TTC à la charge du preneur

Parkings et garages :

20% HT du loyer annuel hors charge, soit 24% TTC à la charge du preneur

Prestations particulières – Barème à compter du 1^{er} Septembre 2021

Honoraires d'état des lieux : Baux régis par la loi du 06/07/1989 : 150 € à la charge du bailleur

Gestion locative – Barème à compter du 1^{er} Septembre 2021

Honoraires de gestion : 7.50% TTC du montant du loyer et charges par mois.

En collaboration avec Laforêt SARL PGI – 33600 PESSAC

Garantie loyers impayés (GLI) : 2.35% du montant du loyer et charges par mois.



ART'IMMO PASSION

SASU au capital de 10 000 €

RCS Bordeaux 900 470 832

Siège social : 32, Boulevard Victor Hugo 33670 CREON

Tél : 05 40 25 75 75 - E-mail : creon@laforet.com

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972
et de l'arrêté du 3 octobre 1983

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°36221135207 ouvert auprès de BPACA BDX CREON

Nom et adresse du garant : SMA COURTAGE – 8, rue Louis Armand – CS 71201 – 75738 PARIS CEDEX 15

Montant de la garantie : 110 000 €

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.

N° TVA intra-communautaire : FR 47900470832 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier –
Carte professionnelle n°CPI 3301 2021 000 000 095 délivrée par la CCI de Bordeaux, 17, Place de la
Bourse 33000 Bordeaux – Activité(s) : Transaction - Garantie financière Transaction: SMA Courtage
– 8, rue Louis Armand – CS 71201 – 75738 PARIS CEDEX 15 –

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.